



S'assurer que chaque Canadien a accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins de santé primaires

Les Canadiens sont fiers d'avoir accès à l'un des meilleurs systèmes de soins de santé au monde, un système public universel qui s'est avéré inestimable dans la lutte contre la COVID-19.

Depuis le premier jour de la pandémie, le gouvernement libéral a investi des sommes considérables pour s'assurer que les Canadiens ont les soins de santé dont ils ont besoin. Huit dollars sur dix dépensés en réponse à la COVID-19 venaient du gouvernement libéral. Nous avons soutenu les Canadiens en investissant dans la capacité d'intervention face à la pandémie, dans les soins de santé publique et dans le Cadre de relance sécuritaire tout en allant de l'avant avec le régime d'assurance-médicaments et en assurant l'approvisionnement de vaccins pour tous. À l'avenir, nous pouvons en faire encore plus pour bâtir un système de soins de santé plus solide pour tout le monde.

Il nous faut en faire davantage. Même avant la pandémie, les listes d'attente pour des chirurgies et des services vitaux s'allongeaient. Près de cinq millions de Canadiens affirment ne pas avoir accès à un médecin de famille et 3,2 % des Canadiens sont en attente de traitements qu'ils auraient dû recevoir en 2020.

Ces retards dans les services de santé essentiels n'ont fait qu'empirer avec la pandémie. Bien que la COVID-19 ait été la bougie d'allumage de la transformation de l'accès à des soins de santé et de leur prestation en ligne, l'un des principes fondamentaux de notre système de soins de santé public et universel devrait être de combler le fossé pour veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins primaires, peu importe où ils vivent.

Pour bâtir un Canada plus sain pour tous les Canadiens, un gouvernement libéral réélu travaillera avec les provinciales et les territoires pour remettre sur pied le système de soins en :

- investissant immédiatement 6 milliards de dollars, en plus des 4 milliards déjà engagés, afin de soutenir l'élimination des listes d'attente dans le système de santé;
- facilitant l'embauche de 7500 médecins de famille, infirmiers praticiens et membres du personnel infirmier grâce à un investissement quadriennal de 3,2 milliards de dollars à partir de 2022;
- fournissant 400 millions de dollars sur quatre ans pour élargir les services de santé virtuels afin d'offrir des soins primaires à tous les Canadiens, peu importe où ils vivent.

Un gouvernement libéral réélu investira aussi dans le recrutement de professionnels de la santé dans les régions rurales et éloignées en :

- augmentant l'exonération du remboursement des prêts étudiants des professionnels de la santé qui décident de travailler dans des communautés rurales et en élargissant les critères d'admissibilité à ce programme afin d'y inclure un éventail beaucoup plus large de professionnels de la santé;

→ offrant un incitatif fiscal aux professionnels de la santé afin de réduire les coûts associés à l'établissement d'une clinique dans ces communautés.

Ces nouveaux investissements s'ajoutent aux 9 milliards de dollars sur 5 ans qu'un gouvernement libéral réélu s'engage à investir pour assurer de meilleurs soins aux aînés du Canada, en travaillant avec les provinces et les territoires.

Éliminer les retards dans les chirurgies et dans les interventions

Les traitements de trop de Canadiens ont dû être reportés pendant la pandémie, ce qui a entraîné un retard considérable dans les chirurgies, les interventions et les diagnostics. Il faudra du temps et des ressources pour rattraper le temps perdu.

Toutefois, les listes d'attente qui existaient avant la pandémie sont toujours présentes. Des médecins spécialistes font état d'une augmentation marquée dans les patients dirigés par des médecins généralistes au cours de la dernière année. De plus, les patients attendent plus longtemps pour recevoir des services importants, comme des diagnostics, des IRM et des échographies.

Nous investirons immédiatement six milliards de dollars, en plus des quatre milliards déjà engagés, afin de soutenir l'élimination des listes d'attente dans le système de santé.

Nous négocierons des ententes avec toutes les provinces et tous les territoires afin de veiller à ce que les Canadiens qui sont en attente de soins obtiennent les traitements dont ils ont besoin le plus rapidement possible et à ce que le système de soins primaires soit en mesure de donner les résultats dont auront besoin les Canadiens à l'avenir.

Embaucher 7500 médecins de famille, infirmiers praticiens et membres du personnel infirmier

Nous continuerons d'améliorer le système de soins de santé public et universel du Canada en veillant à ce que chaque Canadien ait accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins de santé primaires. Pour ce faire, nous consacrerons 3,2 milliards de dollars à l'embauche de 7500 nouveaux médecins de famille, infirmiers et membres du personnel infirmier.

Élargir les services de soins de santé virtuels

Nous fournirons 400 millions de dollars sur quatre ans pour répondre à la demande de soins virtuels, qui a pris beaucoup d'ampleur pendant la pandémie.

Nous investirons des fonds supplémentaires pour améliorer l'infrastructure numérique et pour apporter d'autres améliorations au système afin d'offrir plus de soins virtuels. Les Canadiens pourront ainsi accéder à des services comme des programmes de suivi à distance et des consultations médicales en ligne avec des médecins et des infirmières.

Ce financement s'ajoute aux 240,5 millions de dollars que le gouvernement libéral consacre à l'augmentation de l'accès aux soins virtuels en cas de pandémie. Il permettra de veiller à ce que l'accélération rapide des soins dans des modèles virtuels se fasse de façon réfléchie et offre la qualité de soins que les Canadiens méritent.

Accroître l'accès des communautés rurales et mal desservies à des soins de santé

Les Canadiens des régions rurales ont beaucoup moins accès à des médecins que les Canadiens en milieu urbain.

Nous augmenterons de 50 % le maximum d'effacement de la dette du Programme canadien de prêt aux étudiants, passant de 40 000 dollars à 60 000 dollars sur cinq ans pour les médecins de famille, les résidents en médecine familiale, les infirmières praticiennes et les infirmières.

Nous élargirons également la liste restreinte actuelle des professionnels admissibles du programme afin de fournir l'effectif complet dont une communauté a besoin pour réussir, ce qui comprend l'ajout de dentistes, de pharmaciens, d'hygiénistes dentaires, de sages-femmes, de travailleurs sociaux, de psychologues, d'enseignants et d'éducateurs de la petite enfance. Les infirmières, les infirmières praticiennes, les résidents et les médecins de famille continueront d'être admissibles au programme et profiteront d'un plus grand effacement de leur dette.

Nous mènerons également un examen pour nous assurer que les communautés rurales sont pleinement admissibles au programme.

Améliorer les cliniques médicales dans les communautés rurales

Pour obtenir un meilleur accès aux soins de santé dans les milieux ruraux, il ne suffit pas d'y envoyer des professionnels de la santé. Afin d'aider ces professionnels à établir leur clinique, nous leur fournirons également un incitatif fiscal unique leur permettant de déduire jusqu'à 15 000 dollars de revenu cumulé au cours de leurs trois premières années de pratique, ce qui donnera un coup de pouce avec les dépenses initiales liées à l'établissement d'une clinique médicale, à la communication avec les clients et à l'intégration à la communauté.